



Candidature au conseil portuaire

Représentant des usagers

Jean-François COURTEL

67 ans, marié propriétaire d'un voilier mouillé au large.
Secrétaire de l'ADUPP

Les raisons de ma candidature au conseil portuaire.

Je pratique la voile depuis toujours et ai eu ma première place dans le port de Dinard en 1981. Pendant 42 années, j'ai travaillé dans les travaux publics, les 18 dernières années comme dirigeant de ma propre entreprise à Dinan.

Je suis membre de l'ADUPP depuis plusieurs années et j'y ai appris le fonctionnement d'un port communal.

Cette expérience me permet de contribuer actuellement au conseil portuaire ainsi qu'à la commission annuelle d'attribution des mouillages.

Dans le cadre, de ce conseil et de cette commission, nous donnons notre avis sur les décisions prises ou à prendre dans l'intérêt général du bon fonctionnement de notre port.

Nous défendons vos intérêts d'usagers plaisanciers ou professionnels, je suis disponible pour poursuivre cette mission.